



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Déclaration de politique étrangère et européenne

présentée par

Monsieur Jean Asselborn
Ministre des Affaires étrangères et européennes

à la Chambre
le 8 novembre 2022

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Sur le plan international, l'année 2022 a commencé le 24 février, le jour où, tôt le matin, des chars russes ont franchi la frontière ukrainienne et où les premiers missiles sont tombés sur Kiev. Ce qu'aucun d'entre nous ne voulait croire, ce qu'aucun d'entre nous ne pouvait croire, s'est brutalement produit. Au 21^e siècle, l'Europe allait à **nouveau** connaître **la guerre**, malgré tous les efforts de paix.

Il y a bien sûr eu les terribles guerres de Yougoslavie dans les années 90, dont la région ressent encore les séquelles. Il y a aussi eu la guerre en Géorgie et, bien sûr, avant le 24 février 2022, il y a aussi eu février 2014, lorsque la Russie a commencé à annexer la Crimée.

Mais il est clair pour nous tous que l'attaque militaire déclenchée le 24 février a **dépassé**, par son ampleur, sa brutalité et ses conséquences globales, **tout ce que ce continent a connu depuis la Seconde Guerre mondiale**. Nous devons être conscients d'une chose : il ne s'agit pas seulement d'une guerre de la Russie contre l'Ukraine, c'est une confrontation entre deux systèmes politiques, entre deux visions du monde. **Il s'agit avant tout de valeurs, et il est de notre responsabilité commune de porter haut les valeurs universelles de liberté et d'indépendance, d'égalité et d'humanité**. On pensait qu'il ne pourrait plus jamais y avoir de guerre en Europe. Aujourd'hui, nous devons tout mettre en œuvre pour que ce soit la dernière fois où la force du droit international cède le pas à la contrainte de la force militaire.

Pendant des années, le président Poutine a systématiquement réprimé toute opposition démocratique dans son pays et a inéluctablement renforcé son pouvoir. Il tente désormais d'imposer son idéologie du « Russkiy Mir » par la force brutale, un modèle dans lequel les gens doivent se taire devant un régime tout-puissant. Ici, dans notre partie de l'Europe, nous avons longtemps **cru que nous pourrions d'une manière ou d'une autre intégrer la Russie de Poutine** dans notre communauté de valeurs et notre architecture de sécurité, ou du moins l'inclure dans le reste de l'Europe de telle sorte qu'une cohabitation pacifique soit possible sur le continent européen. Ce n'est manifestement pas le cas.

Poutine voulait cette guerre. L'histoire prouvera qu'il l'avait déjà décidée il y a un an, à l'automne 2021. Tous les efforts déployés jusqu'en décembre dernier, tant de la part de l'UE, de l'OTAN, au sein du Conseil OTAN-Russie ou de l'OSCE, pour dire à Poutine que « l'Occident » était prêt à écouter le point de vue de la Russie sur l'architecture de sécurité, de donner à la diplomatie une chance de trouver des solutions, ont été vains.

Il n'est toutefois pas certain que Poutine aurait mené cette action criminelle s'il avait su où il en serait politiquement, économiquement et surtout militairement près de neuf mois après cette attaque.

Cela fait maintenant plus de huit mois que la Russie bafoue brutalement le droit international. Tous les crimes commis par la Russie, qui ont également été condamnés par l'ONU, ne peuvent être ignorés. **Il ne peut donc pas y avoir de neutralité** dans cette guerre. Ne pas condamner la Russie, c'est la soutenir, c'est accepter que **le plus fort ait raison**. Si Poutine devait gagner sa guerre, ce ne serait ni plus ni moins que l'arrêt de mort de l'ordre mondial international tel que nous le connaissons et tel que nous l'avons construit après la Seconde Guerre mondiale.

La guerre en Ukraine a changé beaucoup de choses. On parle souvent d'un changement de paradigme en géopolitique. La guerre que subit le peuple ukrainien depuis près de 9 mois a **des conséquences à tous les niveaux**, ici chez nous, en Europe et dans le monde entier.

L'Ukraine a besoin de toute l'aide que nous pouvons lui apporter pour se défendre contre l'agression meurtrière de la Russie. L'article 51 de la Charte des Nations unies le dit clairement, et je le cite ici en allemand :

*« **Aucune** disposition de la présente Charte ne porte atteinte au **droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective**, dans le cas où un Membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Les mesures prises par des Membres dans **l'exercice de ce droit de légitime défense** sont immédiatement portées à la connaissance du Conseil de sécurité et n'affectent en rien le pouvoir et le devoir qu'a le Conseil, en vertu de la présente Charte, d'agir à*

tout moment de la manière qu'il juge nécessaire pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales. »

L'article 51 met également le doigt au cœur de la plaie que la guerre a ouverte dans notre ordre mondial : **le Conseil de sécurité des Nations unies, au sein duquel la Russie est une puissance disposant du droit de veto, est actuellement totalement incapable** de jouer son rôle pour la paix mondiale. Par conséquent, il nous appartient à tous d'agir dans le cadre du droit international, qui nous tient particulièrement à cœur en tant que petit pays, et qui est même vital pour nous.

Immédiatement après le 24 février, le Luxembourg a réagi rapidement et fermement avec ses partenaires européens et internationaux et s'est engagé depuis lors avec détermination. **Il s'agit maintenant de ne pas se morfondre, de ne pas douter, de ne pas se lasser** de notre soutien à l'Ukraine. Si nous ne nous opposons pas résolument à cette agression, quel territoire Poutine - ou un autre Poutine - envahirait-il ensuite ?

* * *

Nous avons pris ici, chez nous et au sein de l'UE, des décisions qui auraient été impensables il y a encore quelques mois. Le Luxembourg a également **fourni des armes à une zone de guerre** pour la première fois de notre histoire. Jusqu'à présent, le Luxembourg a fourni des armes et du matériel à l'Ukraine pour une valeur de plus de 72 millions d'euros. Cela correspond à 16% de notre budget de défense. Ces armes contribuent à faire la différence sur le terrain. En tant que membre de l'Union européenne, nous apportons également notre contribution financière à l'effort commun dans le cadre de la Facilité européenne pour la paix (FEP), qui a permis jusqu'à présent d'allouer six fois 500 millions à la livraison d'armes et d'autres matériels.

Il ne faut pas établir l'équation selon laquelle l'aide militaire à l'Ukraine signifierait plus de guerre et, inversement, qu'aucune aide militaire à l'Ukraine rapprocherait de la paix. C'est une conclusion erronée qui donnerait en fait à Poutine un chèque en blanc pour détruire complètement l'Ukraine. Oui, sans aide militaire à l'Ukraine, la guerre serait terminée. Avec

pour conséquence qu'il n'y aurait plus d'Ukraine et des centaines de milliers de morts ukrainiens.

Peu après le 24 février, les premières personnes qui ont dû fuir la guerre sont arrivées. Cette fois encore, le Luxembourg a **pris ses responsabilités** en offrant une protection directe aux personnes qui ont fui l'Ukraine. Depuis fin février de cette année, nous avons accordé le **statut de protection temporaire** à quelque 4500 personnes, soit environ 3000 adultes et 1500 enfants. Ce statut, valable dans un premier temps pour un an jusqu'en mars 2023, vient d'**être prolongé d'une année supplémentaire**. Jusqu'en mars 2024, les personnes qui ont dû fuir l'Ukraine peuvent vivre sous ce statut dans notre pays, travailler et envoyer leurs enfants à l'école, c'est-à-dire mener une vie normale, dans la mesure où cela est possible lorsqu'on a été chassé de son pays par la guerre.

Lorsqu'on voit comment la Russie continue d'intensifier sa guerre brutale contre l'Ukraine, il est fort possible que davantage de personnes arrivent d'Ukraine dans l'Union européenne et au Luxembourg. Nous devons y être préparés et c'est pourquoi nous continuons à travailler à une **nouvelle augmentation du nombre de lits à relativement court terme, d'ici au début de l'année 2023**. Cela ne concerne pas seulement les personnes en provenance d'Ukraine, mais aussi celles qui demandent une protection internationale au Luxembourg. Là aussi, nous constatons **un nouvel afflux depuis la fin de l'été 2022 : de nombreuses personnes** viennent à nouveau ici.

Je ne le cache pas : c'est un grand défi que nous continuons à relever avec tous les acteurs et partenaires concernés afin d'offrir à ces personnes les meilleures conditions d'accueil possibles. Dans ce contexte, je tiens à **dire une nouvelle fois MERCI** à de **nombreux acteurs**. En premier lieu, nos concitoyens qui ont accueilli ou accueillent encore - bénévolement - de nombreuses personnes chez eux. Les communes, les nombreuses ONG - Croix-Rouge et Caritas en tête - et les ministères et administrations avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration. Le personnel de l'Office national de l'Accueil, ONA, a effectivement mis en place en un temps record un nouveau **système parallèle d'accueil et d'hébergement** pour les personnes qui ont fui l'Ukraine. Le premier accueil a eu lieu au **Guichet Unique, organisée par la Direction de l'immigration**, où tous les services, à savoir l'immigration, l'ONA, la santé,

l'éducation et la police, ont été réunis de manière centralisée afin de traiter les demandes le plus rapidement possible. Les services de l'État y ont fait un bon travail et ont fait preuve d'une grande réactivité et flexibilité, avec les partenaires qui prennent en charge les personnes bénéficiant du statut de protection temporaire dans les structures.

* * *

Comme on le voit avec la gestion de la crise ukrainienne, **une réaction coordonnée de l'UE est possible en matière de politique migratoire**. Nous avons réussi à accueillir en très peu de temps plus de 6 millions de réfugiés ukrainiens dans toute l'Europe. C'était la première fois que le **mécanisme de protection temporaire** était activé par la Commission européenne, et nous constatons chaque jour à quel point ce statut est précieux, car il nous permet d'agir de manière non bureaucratique, rapide et donc humaine.

Depuis la crise migratoire de 2015 / 2016, l'Union européenne n'a pas montré une image d'unité dans ce domaine. Heureusement, cette fois-ci, l'Union a montré qu'une action commune est possible lorsqu'il y a une volonté politique. Cela ne signifie pas qu'il faille faire une différence entre les migrants ukrainiens et les autres. Une telle distinction serait inacceptable. L'UE doit rester un lieu qui offre une protection aux personnes persécutées. **Partout dans le monde, nous devons défendre la solidarité avec les personnes qui doivent quitter leur pays pour survivre**. Le droit des réfugiés est ancré dans la **Convention de Genève** depuis 1951. Il ne doit pas être remis en question. Toutefois, à entendre certains pays de l'UE parler des réfugiés non ukrainiens, on pourrait penser qu'ils ont oublié que le droit d'asile est une obligation internationale et que la ratification de la Convention de Genève était et reste l'une des conditions d'adhésion à l'Union européenne.

* * *

La guerre en Ukraine représente aussi, de fait, un changement de paradigme pour l'Union européenne, la fin d'une époque. Soixante-dix ans après le début des travaux de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ici à Luxembourg, un pays de notre voisinage immédiat a été victime d'une agression brutale.

Il s'agit d'une situation totalement nouvelle pour l'UE. **L'agression russe est également une attaque contre tout ce que l'UE représente dans le monde : la paix, la démocratie, l'État de droit et le multilatéralisme**, pour ne citer que ceux-ci. L'UE en tant que telle ne peut et ne doit dès lors pas rester indifférente au conflit. Nous avons le devoir moral de soutenir les Ukrainiens et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre fin à ce conflit sanglant.

C'est pourquoi la réaction a été rapide. Depuis l'invasion, l'UE a considérablement renforcé ses **sanctions**, qui avaient déjà été imposées à la Russie depuis 2014 dans le cadre de l'annexion illégale de la Crimée, en huit paquets successifs jusqu'à présent. Nous avons mis en place un régime de sanctions qui n'avait encore jamais été appliqué sous cette forme. Avec pour but de **priver** ceux qui sont aux commandes en Russie **des moyens de poursuivre cette guerre**. L'objectif des sanctions est d'augmenter la pression sur la Russie de manière à rendre la guerre si coûteuse que la Russie devra arrêter l'invasion. C'est ce que nous devons aux Ukrainiens, et c'est ce que nous nous devons à nous-mêmes pour rester crédibles.

Ces sanctions ne sont donc pas un choix, mais une nécessité. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés pendant que la Russie bafoue le droit international, les conventions de Genève et les droits de l'homme à nos frontières et provoque tant de misère. Ceux qui ne le voient pas et qui tombent dans le panneau de la propagande mensongère de Poutine n'ont pas encore compris qu'il s'agit justement de bien plus qu'un conflit entre deux pays.

Nous pouvons être fiers de l'**unité** dont l'UE dans son ensemble a fait preuve à l'extérieur. Nous pouvons être fiers que l'UE se soit rapprochée dans cette crise et ne se soit pas dispersée, comme beaucoup le craignaient. Les positions de départ des différents États membres étaient très différentes et il n'a pas été facile d'adopter et de mettre en œuvre huit trains de sanctions, mais nous sommes parvenus ici jusqu'à présent à parler, en majeure partie, d'une seule voix. Nos restrictions à l'exportation visent à priver le complexe militaro-industriel russe des technologies et des moyens qui lui permettraient de développer ses capacités militaires. Les restrictions d'importation rendent la guerre nettement plus coûteuse pour la Russie. Ceux qui soutiennent financièrement ou matériellement ce conflit, ou qui en profitent, seront tenus responsables de leurs actes par ces sanctions financières.

Même la perfide machine de propagande russe a été fortement ralentie par les restrictions médiatiques, qui n'ont pas été prises à la légère.

L'UE a prouvé ici qu'elle pouvait agir de manière déterminée et solidaire en un temps record pour défendre la sécurité et les objectifs de l'Union. Je ne cache pas que, très souvent, l'attitude du Premier ministre hongrois Orban en particulier n'a pas été constructive et qu'à plusieurs reprises, il a semblé que notre unité allait se briser. Jusqu'à présent, nous avons progressé ensemble, notamment parce que personne n'a osé être le seul à stopper notre politique commune. L'unité signifie aussi que nous avons dû faire des concessions. Par exemple, lorsqu'un pays garde une main protectrice sur différentes personnes qui devraient absolument faire l'objet de sanctions, comme le patriarche Cyrille, qui glorifie la guerre de Poutine. Le Premier ministre de la Hongrie a désormais annoncé un référendum demandant au peuple hongrois s'il est d'accord pour dire que les sanctions sont mauvaises pour la Hongrie. Un chef-d'œuvre de populisme.

Afin de maximiser l'impact des sanctions contre la Russie, l'UE se coordonne étroitement avec ses partenaires internationaux, notamment les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et le Japon. Un certain nombre de pays se sont jusqu'à présent alignés partiellement ou totalement sur nos sanctions, et d'autres suivront cet exemple. Nous savons que ce n'est pas le cas de tous les 193 membres des Nations unies. L'influence de la Russie dans de nombreux pays, tant sur le plan politique que sur celui des livraisons d'armes, est très importante.

En ce qui concerne l'efficacité des sanctions, **plus de 17 milliards d'euros** ont été **gelés à ce jour par l'Union**, dont plus de 5,5 milliards d'euros au Luxembourg. Le comité interministériel de suivi des mesures restrictives dans le secteur financier fait ici un excellent travail en ce qui concerne la mise en œuvre des sanctions au niveau national. En collaboration avec le ministère de l'Économie et le ministère des Finances, nous avons mis en place un helpdesk au sein de la Chambre de commerce afin d'accompagner et de guider nos entreprises dans ce nouvel environnement et d'assurer ainsi une mise en œuvre cohérente et complète des sanctions. Nous sommes en contact étroit avec la Commission européenne et avec nos pays partenaires afin de garantir une mise en œuvre cohérente et robuste des sanctions au niveau national et de prévenir tout contournement.

Les sanctions ont un impact concret sur le Kremlin et sur l'élite russe qui soutient ou approuve la guerre. Malgré les revenus importants du pétrole et du gaz sur lesquels la Russie a pu compter, surtout au cours des premiers mois, la Banque mondiale et l'OCDE prévoient une récession allant de 4,5 à 5,5 % en Russie en 2022 et entre 3,6 à 4,5 % en 2023. Le secteur financier russe a par ailleurs été durement touché. Sa capacité à soutenir l'économie dans le futur a considérablement diminué. À cela s'ajoute le fait que l'inflation est très élevée (13 %). Le budget fédéral est déficitaire depuis septembre, malgré des recettes énergétiques élevées.

Les sanctions massives continueront à affecter la stabilité structurelle de l'économie russe. Des centaines d'entreprises étrangères, plus de 1200 pour le moment, se retirent progressivement du pays. Une importante partie du savoir-faire est ainsi perdue, ce qui entraîne une grande perte de productivité. La Russie ne peut remplacer les importations de l'UE que de manière limitée par sa propre production ou par des importations de pays tiers, ce qui affaiblit massivement l'industrie russe. De nombreux jeunes et personnes diplômées quittent le pays. Le capital humain est difficile à remplacer. L'embargo sur le pétrole et les produits pétroliers qui entrera en vigueur en décembre 2022, respectivement en février 2023 réduira encore la marge de manœuvre. Il sera donc encore plus difficile de maintenir l'effort de guerre.

Il ne s'agit pas de punir la population russe, mais de priver les responsables de la guerre de leurs moyens à long terme.

Dès le début, le Luxembourg a fait partie de ceux qui se sont engagés à agir de manière **réfléchie et mesurée**. Nous avons veillé à ce que les sanctions que nous imposons puissent être maintenues à long terme et, dans la mesure où il s'agit de sanctions à caractère personnel, qu'elles tiennent devant la Cour de justice de l'Union européenne.

Si la Russie ne cède pas, de nouvelles sanctions seront inévitables. Dans ce contexte, il sera essentiel de préserver la grande **unité dont nous avons fait preuve jusqu'à présent au sein de l'UE**. C'est notre véritable force, et nous ne devons pas la mettre en péril à la légère.

Le Luxembourg s'est également efforcé de réduire au maximum les conséquences pour les pays tiers non concernés. Les mesures restrictives de l'UE **ne visent pas les produits agricoles** et contiennent des exceptions explicites, notamment en ce qui concerne le transport de ces

produits. Il est donc faux de prétendre que les sanctions ont provoqué la crise alimentaire. La guerre de Poutine en est la seule responsable.

En l'état actuel des choses, **les sanctions que nous avons prises** devront être **maintenues pendant un certain temps encore**. Il est également difficile d'imaginer qu'une fois le conflit terminé, avec toutes les lignes rouges qui ont été franchies, nous pourrions simplement reprendre nos relations avec la Russie là où nous les avons laissées. Il ne faut pas se faire d'illusions à ce sujet. Même si Poutine et son régime ne sont plus là, la Russie restera le plus grand pays du monde et qui partage avec nous le continent. Au sein de l'UE, nous nous sommes opposés, avec une majorité d'États membres, à ce qu'aucun visa ne soit plus délivré aux citoyens russes. Nous continuons à le faire de manière très ciblée, notamment pour permettre aux familles russes et luxembourgeoises de se réunir. Toutes les demandes de citoyens russes qui demandent l'asile au Luxembourg sont également acceptées dans notre procédure.

* * *

Nous sommes confrontés à des changements profonds de notre vie commune sur notre continent. Il s'agit du plus grand bouleversement en Europe depuis 1989, dont les conséquences à moyen et long terme ne peuvent pas encore être évaluées. Comme souvent, de tels développements contribuent à accélérer des tendances déjà existantes. En l'occurrence, les événements tragiques en Ukraine contribueront à **réduire notre dépendance vis-à-vis de la Russie**. Nous devons tous continuer à aller dans le même sens dans les mois à venir. Par solidarité avec l'Ukraine, par solidarité avec ceux qui se battent sur le front pour leur liberté et pour nos valeurs communes.

À tous ceux qui pensent qu'il existe une alternative aux sanctions, je voudrais dire ceci : on ne fait pas d'affaires avec un pays qui s'oppose de manière aussi cynique et brutale au droit international et aux droits humains. Ce serait contraire à nos valeurs et à tout ce que nous défendons au Luxembourg et dans l'UE. Nous sommes ici solidaires et prêts à payer le prix pour que cette guerre cruelle et les terribles souffrances de la population en Ukraine prennent rapidement fin.

Il s'agit pourtant de bien plus que de notre porte-monnaie. **Le Luxembourg est du bon côté de l'histoire, en tant que partenaire fiable, crédible et sérieux** au sein de la communauté internationale, prêt à assumer ses responsabilités même dans les moments difficiles. C'est ce que défend notre diplomatie, c'est ce que défend ce gouvernement, et je ne vois ici aucune différence fondamentale avec la grande majorité de la Chambre.

Le gouvernement assume sa responsabilité d'aider les habitants du Luxembourg à faire face à l'inflation, à la hausse des prix de l'énergie et aux autres conséquences de la guerre.

Le conflit actuel a également bouleversé le **marché européen de l'énergie**. Jusqu'à récemment, la Russie, comme l'Union soviétique auparavant, a toujours été un fournisseur d'énergie fiable, malgré les tensions et les divergences qui ont existé au cours des différentes décennies. C'était d'ailleurs évident si l'on considère la géographie européenne. Mais dans ce domaine aussi, nous nous trouvons actuellement face à un changement de paradigme, dans ce domaine aussi, la crise est un accélérateur de changement.

Il s'agit maintenant de devenir le plus rapidement possible **indépendant des combustibles fossiles russes**.

Réduire notre consommation d'énergie est la première et la meilleure solution en cas de pénurie d'énergie : à court terme, nous pouvons adapter nos habitudes en matière de mobilité et de chauffage, à la maison et au travail. À long terme, nous devons investir massivement dans la rénovation thermique des bâtiments, mais aussi dans des processus industriels plus efficaces, qui ne dépendent pas des énergies fossiles.

Le Luxembourg a soutenu les mesures européennes visant à réduire la consommation d'énergie ; le plan « **Save Gas for a Safe Winter** » (« Des économies de gaz pour un hiver sûr ») est un élément clé pour résoudre la situation actuelle. Dans ce contexte, la Commission a proposé des mesures et des recommandations visant à réduire notre consommation de gaz de 15% de manière coordonnée.

Au niveau européen également, le Luxembourg s'engage pour un développement accéléré des énergies renouvelables, conformément aux propositions de la Commission européenne dans le plan REPowerEU.

Si nous voyons que le **prix du gaz** se stabilise maintenant, ou plutôt qu'il baisse - en tout cas sur le marché du gaz - cela montre qu'un mouvement se dessine dans le bon sens. L'UE achètera du gaz collectivement et aura donc une plus grande influence sur le prix. Des fournisseurs alternatifs ont été trouvés. Les capacités de GNL sont développées. Les mécanismes du marché de l'énergie et de l'électricité sont examinés à la loupe. La crise énergétique est loin d'être terminée - l'hiver est encore à venir, ainsi que l'hiver suivant et celui d'après. Mais l'Europe a réussi en peu de temps à agir avec détermination et à présenter des solutions. Ce n'est pas toujours facile. Ce qui compte, c'est le résultat. Un certain nombre de questions restent en suspens, comme par exemple le plafonnement des prix du gaz. Pas facile de prendre des décisions à ce sujet, car le marché international a ses propres lois. La flexibilité et la clairvoyance sont de mise.

Mais dans quelques années, nous regarderons en arrière et nous verrons qu'en 2022, la transition énergétique aura vraiment démarré en Europe.

En ce qui concerne la sécurité énergétique, j'aimerais souligner que l'adoption rapide du paquet **Fit for 55**, par lequel l'UE entend réaliser ses objectifs climatiques, est l'une de nos meilleures réponses à la crise climatique et à la crise énergétique actuelle.

Nous voulons parvenir au plus vite à un accord sur ce paquet afin qu'il puisse avoir le plus rapidement possible un impact sur nos **objectifs climatiques** pour 2030. À cet égard, une étape intermédiaire importante a été franchie le 27 octobre avec l'accord sur la fin des moteurs à combustion en 2035. Je tiens toutefois à souligner que nous ne sacrifierons pas la qualité du paquet dans le seul but de conclure rapidement les négociations. Ce paquet doit être une réponse aux ambitions climatiques de l'UE et garantir une intégrité environnementale irréprochable. En ce sens, nous nous efforcerons également d'envoyer un signal fort lors de la **COP27**, qui a débuté hier à Charm el-Cheikh. La COP sur la biodiversité qui se tiendra à Montréal en décembre constituera un autre rendez-vous important.

Dans ce contexte, et notamment dans la lutte contre la déforestation, nous espérons que l'élection du président Lula au Brésil il y a quelques jours permettra de mieux avancer sur les grandes questions climatiques. **L'élection de Lula**, même si elle a été plus serrée que prévu, est une bonne nouvelle pour le reste du monde, qui a désormais un autocrate de moins, et

une bonne nouvelle pour l'Amazonie et pour nos efforts communs contre le changement climatique.

À nos yeux, **l'énergie nucléaire est une mauvaise solution**, trop dangereuse, trop chère, trop lente et surtout non durable dans sa mise en œuvre, et c'est un choix par lequel nous transmettrions aux générations futures la charge du problème non résolu des déchets nucléaires. C'est pourquoi nous soutenons également le recours de l'Autriche devant la Cour de justice européenne contre l'acte délégué de la soi-disant taxonomie verte.

Au plus tard depuis la pandémie de la COVID-19, l'importance de notre **marché intérieur européen**, qui fête cette année son 30^e anniversaire, est revenue sur le devant de la scène. Basé sur nos quatre libertés fondamentales, le marché intérieur est sans aucun doute l'une des conditions les plus fondamentales de notre unification européenne depuis 1992 et un garant de notre succès économique - en Europe et dans le monde. Je crois pouvoir dire que les entreprises et les responsables politiques partagent cette affirmation.

Mais toute la vérité est que le **potentiel du marché intérieur n'est toujours pas pleinement exploité** et qu'il est urgent de l'approfondir davantage. L'intégrité de notre marché commun, qui a été fortement mis à mal pendant la pandémie, et les perturbations actuelles des chaînes de valeur soulignent d'autant plus la nécessité d'un marché intérieur plus approfondi et plus intégré. Lorsque nous parlons de la résilience de notre économie, nous devons commencer par le marché intérieur.

La situation particulière de notre pays - géographique, sociale et économique - fait **traditionnellement du Luxembourg l'un des plus grands défenseurs** d'un marché intérieur bien intégré en Europe.

Les entrepreneurs du Luxembourg et de la Grande Région sont conscients du potentiel des régions frontalières et de l'importance **du bon fonctionnement du marché intérieur** pour le commerce transfrontalier et le marché de l'emploi. Pour les petites et moyennes entreprises en particulier, le respect de 27 législations nationales souvent différentes représente un effort énorme.

Le Luxembourg s'engage depuis des années pour une **harmonisation maximale et une reconnaissance mutuelle**. C'est pourquoi nous voulons plus d'efficacité et moins de coûts supplémentaires en réduisant les dérogations nationales qui limitent l'accès au marché pour les fournisseurs. Mais dans le cadre de notre présidence du Benelux cette année, nous nous engageons également pour une nouvelle réduction des restrictions territoriales de l'offre dans le marché intérieur.

Nous nous opposons également, avec quelques autres États membres, aux tentatives de plus en plus fréquentes d'ériger de nouveaux obstacles. Au sein de l'UE, le Luxembourg était en 2020 le pays avec la plus grande part d'exportations intra-UE : 80% des exportations de marchandises luxembourgeoises restaient au sein de l'UE.

Pour que l'Europe puisse agir sur la scène internationale, nous avons besoin d'un modèle économique ouvert et durable, basé avant tout sur un réseau solide de partenariats commerciaux internationaux et donc sur un marché intérieur fort. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions renforcer la **résilience de notre économie européenne** et réduire notre dépendance vis-à-vis de produits stratégiques.

La crise de la Covid-19 a justement prouvé à quel point nous dépendons, en tant qu'Union, de nous-mêmes, d'un marché intérieur qui fonctionne et de frontières ouvertes. Notre **coopération transfrontalière** est, elle aussi, sortie nettement renforcée de la crise et maîtrisera également cette nouvelle crise grâce à la coopération et à la solidarité, le bien-être des citoyens étant au centre de nos préoccupations.

* * *

Nous sommes actuellement confrontés, au niveau international, à une série de développements qui vont à l'encontre des intérêts fondamentaux du Luxembourg. Nous devons y remédier. Depuis quelques années, la crise du multilatéralisme, les tensions géopolitiques et la tentation des découplages économiques mettent en péril le **système commercial fondé sur des règles**. La pandémie de la COVID-19 et ses conséquences sur les chaînes de valeur et d'approvisionnement, et bien sûr la guerre en Ukraine, n'ont fait qu'aggraver la situation.

L'impact de l'agression russe sur les exportations alimentaires de l'Ukraine et les débats sur l'autonomie énergétique européenne illustrent parfaitement les conséquences que les guerres ont sur un système commercial international fondé sur le développement du commerce international comme base de la prospérité des nations. En ce sens, nous, Européens, avons sans doute été un peu naïfs. Parce que nous avons cru que nos partenaires penseraient et agiraient eux aussi de manière rationnelle pour le bien de leurs citoyens et de leurs entreprises.

Le climat international s'est généralement durci ces dernières années. L'UE a dû s'y adapter et réagir afin de mieux protéger notre économie et nos entreprises contre des acteurs qui agissent parfois en fonction d'intérêts autres que purement économiques. Dans le cadre de sa **nouvelle politique commerciale**, l'UE défendra donc ses intérêts avec plus d'assurance à l'avenir.

C'est pourquoi l'UE a mis en place un cadre pour l'examen des **investissements directs étrangers** afin de s'assurer qu'ils ne menacent pas la sécurité et l'ordre public. Pour la même raison, un nouvel instrument juridique est également créé pour prévenir et combattre les **mesures coercitives** prises par des pays tiers. En ce qui concerne notre projet de loi national sur l'examen des investissements directs étrangers, les observations du Conseil d'État sont actuellement prises en compte. Le texte révisé sera bientôt soumis à la Chambre et je suis convaincu que nous pourrons dès lors conclure prochainement ici aussi, à la Chambre.

Ces initiatives permettront de **mieux protéger nos entreprises et notre économie contre ceux qui** veulent utiliser **le commerce comme une arme** contre notre sécurité ou nous imposer leurs positions. Nous soutenons non seulement ces instruments, mais aussi les initiatives de la Commission européenne visant à garantir un traitement plus équitable des entreprises européennes par rapport aux entreprises étrangères lorsque ces dernières ne respectent pas les mêmes règles du jeu, notamment lorsqu'elles opèrent sur le marché intérieur.

Nous soutenons cette nouvelle approche de l'UE qui garantit la transparence et la diversification de nos chaînes d'approvisionnement, notamment en identifiant et en réduisant nos dépendances stratégiques. Toutefois, cela suppose également que nous

renforçons et développons parallèlement nos partenariats commerciaux internationaux, en particulier avec ceux qui, comme nous, sont attachés au **système commercial international fondé sur des règles**. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons continuer à assurer notre développement économique et poursuivre la mise en œuvre de la double transition verte et numérique, pour laquelle nous avons besoin de matières premières essentielles.

Le Luxembourg s'engage donc à renforcer la sécurité d'approvisionnement au niveau de l'UE et à développer un leadership technologique, comme c'est le cas par exemple pour la loi européenne sur les puces électroniques. Cette approche constructive nous permet de nous appuyer sur les bases solides déjà existantes au sein de l'UE pour développer **l'excellence technologique** et assurer notre résilience à long terme dans des domaines sensibles. Il s'agit donc de trouver un équilibre délicat dans ce monde en mutation.

Dans la situation géopolitique tendue actuelle, nous avons non seulement besoin de chaînes d'approvisionnement sûres, mais nous devons également nous assurer que les produits proposés sur le marché intérieur ont été produits de manière durable. Ils ne doivent pas seulement être conformes à nos règles et à nos normes, mais aussi à nos valeurs. C'est pourquoi le Luxembourg s'est également engagé au niveau de l'UE pour le **renforcement des droits humains dans le domaine du commerce international**. Grâce notamment à notre engagement, nous avons enfin sur la table un projet de directive sur les **obligations de durabilité pour les entreprises**. Les négociations sur cette proposition de directive battent leur plein à Bruxelles. Le Luxembourg participe activement à ce processus. Nous avons défini des positions communes entre les ministères concernés. Il est important pour moi que le Luxembourg ne rate pas l'occasion de se fixer des objectifs ambitieux au niveau de l'UE.

Les principaux axes de notre position sont les suivants :

1. Nous nous engageons dans un projet qui s'**aligne** autant que possible sur **ces normes et standards internationaux**.
2. Un projet qui garantit un accès effectif à la justice, par exemple en renversant la charge de la preuve en faveur des victimes potentielles. Nous voulons une protection forte des victimes !

3. Le Luxembourg est pour un **contrôle en amont et en aval**, donc de l'ensemble de la « chaîne de valeur », en se concentrant sur les risques les plus importants.

4. Les spécificités du **secteur financier** doivent être correctement prises en compte dans la directive. En ce sens, un certain nombre de pays de l'UE demandent que les **fonds soient exclus de la directive**. Nous soutenons cette position.

5. Nous soutenons **à la fois une responsabilité administrative et une responsabilité civile** des entreprises.

6. Le Luxembourg est favorable à la désignation d'autorités nationales de contrôle et à la création d'un réseau européen de coordination décentralisé.

7. En ce qui concerne le nombre d'entreprises qui devraient être concernées par la directive, nous soutenons les seuils proposés par la Commission et nous restons ouvert à la discussion à ce sujet.

Dans la même logique, nous soutenons également la proposition de règlement qui interdira les produits fabriqués par le **travail forcé** sur le marché intérieur européen.

Nous voulons ainsi contribuer à faire connaître nos normes dans le monde entier et, sur cette base, à consolider et à développer nos relations commerciales internationales.

Il ne faut pas se leurrer : si ces initiatives permettront de mieux encadrer le commerce international, il ne faut pas s'attendre à ce que les pays qui ne partagent pas nos valeurs changent de comportement du jour au lendemain. J'espère toutefois que les normes auxquelles nos entreprises seront tenues dans leurs relations avec l'étranger - pour en revenir au devoir de diligence - se répandront en montrant au monde qu'un autre commerce est possible.

* * *

Si nous voulons servir de modèle, nous devons également voir que ces principes et droits fondamentaux dans une démocratie ne sont pas remis en question au sein même de l'Union. Le **respect de l'État de droit** et de nos valeurs démocratiques garantit la sécurité et une

cohabitation pacifique. L'Union européenne, en tant que grand projet de paix, a cette mission centrale. Ceux qui enchaînent la justice, la presse et la société civile sont loin des valeurs européennes et sapent les valeurs fondamentales de notre Union commune. Cela nous concerne tous, et nous ne pouvons pas fermer les yeux. C'est précisément maintenant qu'il s'agit de ne laisser planer aucun doute sur ce que nous défendons en Europe. C'est exactement le contraire de ce que représente la Russie de Poutine. Cela doit être clair pour tout le monde et il ne doit y avoir aucune ambiguïté ici et ailleurs en Europe.

C'est dans cet esprit que des instruments ont été élaborés ces dernières années afin de garantir le respect de l'État de droit. Avec la procédure dite de l'article 7 d'une part, c'est-à-dire la procédure de privation d'un pays de son droit de vote au Conseil des ministres, nous espérons que la Pologne et la Hongrie retrouveront le droit chemin, même s'il faut faire preuve de beaucoup de patience. D'autre part, le mécanisme de conditionnalité visant à protéger le budget de l'UE est désormais utilisé pour la première fois dans le cas de la Hongrie. Concrètement, cela signifie que la Hongrie risque de se voir couper le robinet européen si elle ne parvient pas à redresser la barre en matière d'État de droit. Il est inacceptable que des fonds soient versés à des États membres qui ignorent les valeurs de l'UE. Le Luxembourg a donc plaidé ici, avec ses partenaires du Benelux, pour que la Commission procède à des analyses concrètes des mesures annoncées par la Hongrie, afin que nous puissions voir ce que la Hongrie est réellement prête à faire. Cela est nécessaire pour rétablir la confiance perdue ces dernières années.

* * *

La guerre en Ukraine a également insufflé une nouvelle dynamique au **processus d'élargissement de l'UE**. Le 23 juin 2022, l'Ukraine et la Moldavie ont obtenu le statut de candidat à l'UE, dans l'attente de la mise en œuvre rapide d'une série de processus de réforme. La Géorgie s'est vue promettre le statut de candidat à l'UE si une série de conditions sont remplies. Ce sont des décisions historiques ! Une série de jalons ont ainsi été posés pour l'avenir de l'UE, dont nous ne devons pas sous-estimer l'importance.

Donner à l'**Ukraine une perspective européenne** a été un signal important et juste pour la population ukrainienne. Un signal dont la symbolique ne doit pas être sous-estimée. Bien sûr,

nous sommes conscients que les Ukrainiens ont actuellement d'autres préoccupations et priorités et qu'ils ne peuvent pas mettre en œuvre du jour au lendemain les réformes profondes exigées dans le cadre du processus d'adhésion. Mais malgré les circonstances difficiles, les autorités ukrainiennes travaillent à la mise en œuvre de ces réformes et peuvent également compter sur le soutien nécessaire du Luxembourg.

Les critères d'adhésion à l'UE sont connus depuis longtemps et sont les mêmes pour tous les candidats. Il s'agit d'un processus transparent dont le rythme est contrôlé par les gouvernements des pays candidats. Plus les réformes sont mises en œuvre rapidement, plus on se rapproche de l'adhésion.

A cet égard, la **Macédoine du Nord** a malheureusement fait figure d'exception. Bien que toutes les réformes nécessaires aient été mises en œuvre, un problème bilatéral les a empêchés d'entamer les négociations d'adhésion à l'UE. Cela nuit à la crédibilité de l'UE et ne doit pas se reproduire. Le Luxembourg a œuvré pour que les négociations avec la Macédoine du Nord et l'Albanie puissent débuter et nous nous félicitons que les premières conférences intergouvernementales aient finalement pu se tenir à Bruxelles le 19 juillet 2022.

Le Luxembourg continuera à jouer son rôle dans l'ancrage des valeurs et des principes de l'UE dans les Balkans occidentaux. C'est pourquoi nous soutenons la société civile dans ces pays. Nous continuerons à **motiver en particulier les jeunes qui souhaitent rejoindre l'UE avec leurs pays**. Ainsi, en 2022, nous avons continué à offrir aux pays des Balkans occidentaux notre soutien technique - sous forme de formations et d'expertise - ainsi que des bourses pour étudier le droit de l'UE. Nous les aidons ainsi à introduire et à mettre en œuvre l'acquis communautaire.

Comme l'a montré le récent rapport de la Commission européenne sur l'élargissement, les progrès restent inégaux d'un pays à l'autre, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des réformes fondamentales. Dans ce domaine, nous nous efforcerons de veiller au strict respect des critères.

Mais là encore, nous ne pouvons pas faire abstraction de la situation géopolitique actuelle. Nous ne pouvons pas laisser des acteurs qui ne partagent pas nos valeurs remettre en question les progrès réalisés ces dernières années. C'est dans cet esprit que la **Bosnie-**

Herzégovine a également été invitée à envoyer un signal clair afin que l'UE puisse, espérons-le, lui accorder également le statut de candidat cette année.

En ce qui concerne le **Kosovo**, un pays avec lequel nous entretenons un partenariat particulièrement étroit, nous soutenons la recommandation de prendre les mesures nécessaires pour permettre la libéralisation des visas. Le Kosovo a fait ce qui a été demandé et nous devrions envoyer un message clair à ses citoyens pour leur dire que ces efforts porteront leurs fruits.

De nombreux efforts ont été déployés dans le cadre du **dialogue facilité par l'UE entre la Serbie et le Kosovo**. Les tensions actuelles très dangereuses autour des plaques d'immatriculation doivent cesser et les deux parties doivent s'en tenir à ce qui a été convenu lors du dialogue.

Les neuf derniers mois, en particulier, ont clairement montré l'importance des Balkans pour la sécurité de l'Europe. En même temps, ce que l'UE attend des pays candidats est très clair : un alignement complet sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE. Si les candidats veulent être crédibles et progresser sur la voie de l'UE, il n'y a pas d'autre solution que de **s'aligner sur la politique étrangère européenne, et cela vaut également pour les sanctions contre la Russie**.

Les nouveaux développements dans le processus d'élargissement nous placent dans une situation très différente de celle d'il y a un an. Il y a désormais 10 pays qui ont le statut de candidat ou qui ont la perspective de l'obtenir. Qu'est-ce que cela signifie pour une Union européenne comptant potentiellement 37 États membres ? Comment une telle **Union élargie** peut-elle encore fonctionner avec les règles actuelles ? C'est là qu'il faudra chercher des solutions dans les années à venir.

En tout état de cause, nous devons continuer à veiller au bon équilibre entre le processus d'élargissement de l'UE et le **processus d'intégration de l'UE**, en équilibrant l'horizontal et le vertical. Il s'agit d'un processus continu dans lequel nous ne pouvons pas nous permettre de prendre des raccourcis.

En tant que membre fondateur de l'UE, le Luxembourg s'engage à ce que **l'ADN de l'Union européenne** soit préservé. Avec nos partenaires, nous veillerons dans les prochaines étapes à ce que nos principes et valeurs ne soient pas dilués. L'expérience de ces dernières années nous a montré que c'est plus d'attention, et pas moins, qu'il faut accorder à la mise en œuvre dans les domaines de l'État de droit, de la bonne gouvernance, de l'indépendance du pouvoir judiciaire, de la lutte contre le crime organisé et de la lutte contre la corruption.

Se pose également la question de la **capacité d'absorption** de l'Union. Il s'agit de savoir comment une UE élargie doit fonctionner concrètement au quotidien et comment elle peut continuer à financer ses différents domaines politiques. Ce débat doit être mené si nous voulons nous assurer que l'UE puisse continuer à fonctionner aussi efficacement que possible. Nous sommes prêts à soutenir d'éventuelles adaptations dans l'intérêt de l'UE et du Luxembourg.

La **Conférence sur l'avenir de l'Europe** a élaboré une série de propositions qu'il convient à présent d'examiner sérieusement. Une grande partie des propositions des citoyens européens peuvent être mises en œuvre sur la base des traités européens existants et font déjà - ou feront bientôt - l'objet d'une législation européenne.

Le gouvernement n'est pas convaincu qu'une **Convention européenne, y compris des modifications des traités**, soit la meilleure voie à suivre à l'heure actuelle. Dans les circonstances actuelles, compte tenu de la situation politique dans les Etats membres et des défis posés par la guerre en Ukraine, les risques sont trop importants, notamment celui qu'une Convention n'aboutisse pas à une conclusion satisfaisante. Il ne faut pas sous-estimer les conséquences politiques des crises successives depuis 2008 - la crise financière, la crise migratoire et la pandémie de la Covid-19. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur le **réveil des forces nationalistes et d'extrême droite en Europe**. Ce sont des réalités que nous ne pouvons pas ignorer. Est-ce le meilleur moment pour ouvrir nos traités européens ? Nous ne pouvons pas prendre ici l'acquis européen à la légère.

La demande d'une Convention n'a pas été au centre des discussions avec les citoyens, qui étaient plus intéressés par des propositions concrètes d'amélioration que par des discussions interinstitutionnelles. Les citoyens souhaitent toutefois que l'UE puisse prendre des décisions

plus facilement et le rapport de la conférence a notamment retenu la nécessité de modifier, dans certains cas, les modalités de vote au Conseil afin de permettre un vote à la majorité qualifiée au lieu d'un vote à l'unanimité.

Dans l'accord de coalition, nous avons convenu du principe selon lequel le Luxembourg s'engagerait activement en faveur du **vote à la majorité qualifiée** dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune. Nous restons fidèles à cette position. La majorité qualifiée n'est cependant pas une solution miracle dans tous les domaines, comme nous l'avons vu ces derniers mois dans les discussions au niveau européen dans le domaine de l'énergie. C'est pourquoi nous devons être prudents dans cette discussion et veiller à ce que d'autres États membres n'essaient pas de se servir « à la carte » Nous l'avons vu lors de la discussion sur le plafonnement des prix du gaz. En d'autres termes, s'il y a un point d'intérêt essentiel aux yeux pour l'un ou l'autre pays, le VMQ devrait être remis dans un tiroir pour faire à nouveau place à l'unanimité.

En tant que membre fondateur et pays ayant fait de l'intégration européenne son cheval de bataille, il est important que nous continuions à voir l'intégration européenne comme quelque chose de fondamentalement positif, sans oublier bien sûr nos intérêts nationaux en tant que petit pays dans un environnement en pleine mutation. Dans cette logique, nous continuons à travailler activement sur notre politique de siège afin de continuer à renforcer et à développer le Luxembourg comme l'une des trois capitales de l'UE.

Pour commémorer le **70e anniversaire de la première réunion de la « Haute Autorité » de la CECA**, le Collège des commissaires a organisé sa réunion hebdomadaire à Luxembourg en juillet - et d'ailleurs dans cette même salle de la ville de Luxembourg où la Haute Autorité s'était réunie il y a 70 ans.

Le Luxembourg est également fier que la **Cour européenne de justice célèbre cette année ses 70 ans dans le pays**. Le nouveau Parquet européen joue également un rôle central dans la défense de l'État de droit. On ne peut que se féliciter que le Parquet européen ait pu recruter cette année davantage de personnel hautement spécialisé. La Cour d'appel et les démembrements de la Juridiction unifiée du brevet (JUB) contribueront l'année prochaine à étoffer encore le pilier juridique luxembourgeois.

Dans le **domaine de la finance**, la bonne nouvelle est que le **Global Green Growth Institute (GGGI) ouvre un bureau régional au Luxembourg**, renforçant ainsi notre position de pointe dans le domaine de la finance durable.

Concernant le troisième grand pilier de notre politique de siège, le **numérique**, le Comité international de la Croix-Rouge, le **CICR**, a **décidé d'ouvrir sa première "Délégation pour le cyberspace"** à Luxembourg.

* * *

Il est important pour nous que le **moteur franco-allemand** fonctionne bien, qu'il ne s'enraye pas et qu'il continue à fournir les impulsions nécessaires pour aller de l'avant. Actuellement, on parle beaucoup du fait que le **centre de gravité de l'UE** est en train de se déplacer. D'après mon expérience, les pays qui ont fait des propositions concrètes pour faire avancer l'UE en tant que telle, sont aussi ceux qui ont eu le plus d'influence. Dans la pratique, il s'agissait donc le plus souvent de l'Allemagne et de la France, mais l'Union Benelux, dont nous assurons la présidence cette année, a également souvent joué un rôle de pionnier dans ce contexte au cours de son histoire. Plus important que la discussion sur la théorie de la gravité, nous devons, dans la situation actuelle, rester fidèles aux idées des fondateurs de l'UE et ne pas faire de compromis sur nos valeurs. Si l'Ukraine devient un jour membre de l'UE, ainsi que tous les pays des Balkans, il est évident que le centre de gravité se déplacera vers l'est. C'est de la mécanique élémentaire. Il est dès lors important que les valeurs s'étendent de la même manière vers l'Est, afin que nous n'ayons pas deux types d'UE. La vision de Rumsfeld de 2003 sur **l'ancienne et la nouvelle Europe** ne doit pas être re-légitimée par un élargissement ultérieur à l'Est.

* * *

L'**architecture de sécurité européenne** est une construction transversale qui repose sur les **10 principes** définis en 1975 avec l'Union soviétique dans l'**Acte final de la Conférence d'Helsinki**, dans le cadre de l'actuelle OSCE. **La démocratie et le respect des droits humains** font également partie de ces principes fondamentaux. Un équilibre entre les États n'est possible que si l'on renonce à la violence et qu'aucune frontière n'est violée. L'Acte final aura bientôt 50 ans. Il reste aussi pertinent qu'au premier jour. Avec sa guerre en Ukraine, la Russie

a violé chacun de ces dix principes, à commencer par le tout premier, celui de l'**égalité souveraine** des États et du **respect** des droits qu'implique la souveraineté.

Depuis le début de son invasion, la Russie a chaque jour des vies innocentes sur la conscience et cause des dommages irréparables. La Russie a délibérément bouleversé l'équilibre dont dépend notre sécurité. Notre position au Luxembourg est claire : nous **ne pouvons pas accepter une architecture de sécurité « à la carte »** qui ferait fi de la dimension humaine de la sécurité.

Nous travaillons depuis des années avec la Russie sur ces trois piliers sur lesquels repose notre architecture de sécurité : sécurité, démocratie et droits humains. Sur les questions de sécurité, nous avons siégé avec les Russes à l'**OSCE, ainsi qu'au Conseil OTAN-Russie**. Il s'agissait d'instaurer la confiance. La transparence devait nous aider à ne pas nous considérer mutuellement comme une menace.

Pour défendre la démocratie et les droits humains, nous siégeons ensemble au **Conseil de l'Europe**. Cette époque de coopération est pour l'instant révolue. La Russie s'est retirée du Conseil de l'Europe. Au sein de l'OSCE, la Russie bloque complètement le fonctionnement normal, à commencer par le budget. **La Russie a perdu toute crédibilité en tant que partenaire** et n'est de toute façon pas prête à discuter sérieusement.

La question se pose : **quelle sera la suite ?** Quelle sera l'architecture de sécurité de l'Europe dans les années à venir ? Pour faire court, la réponse est : « **Plus d'OTAN et plus d'Union européenne** ». C'était déjà la réponse dans les années 90 pour les nouveaux pays indépendants d'Europe de l'Est. C'est à nouveau la réponse aujourd'hui, pour toute l'Europe. Avec l'accession de la Finlande et de la Suède, un vent nouveau souffle sur l'OTAN. Il y a quelques années, nous avons presque déclaré la mort de l'OTAN. Aujourd'hui, elle connaît déjà presque une nouvelle jeunesse. Le débat sur le sens et l'utilité de l'OTAN n'est plus d'actualité.

L'OTAN n'est pas une partie belligérante dans la guerre de la Russie contre l'Ukraine. Elle joue un rôle important dans le soutien à l'Ukraine. C'est surtout la défense collective qui a pris une nouvelle importance pour les alliés de l'OTAN. Le principe de la défense collective

selon l'article 5 reste la garantie fondamentale sur laquelle nous pouvons compter : une attaque armée contre un membre de l'OTAN est une attaque contre tous.

Avec la guerre en Ukraine, **l'Europe de la défense a gagné en visibilité, presque par nécessité.** L'« autonomie stratégique » n'est plus un tabou, mais une nécessité, tant dans le domaine de la défense que dans de nombreux secteurs économiques. On travaille activement sur des systèmes d'armes et des technologies de défense européens communs. L'Europe autonome est **complémentaire de l'OTAN**, comme l'a montré cette crise : L'OTAN assure la défense et la dissuasion nucléaire de l'Alliance. De son côté, l'UE exerce une pression économique sur la Russie et construit sa défense de manière à ce que l'OTAN puisse se concentrer sur la dissuasion. L'UE soutient l'Ukraine à la fois sur le plan militaire, humanitaire et de la reconstruction, dans des domaines où l'OTAN ne dispose d'aucun instrument.

* * *

Permettez-moi ici de dire brièvement un mot sur les **menaces nucléaires** que Vladimir Poutine exprime plus ou moins ouvertement. Nous devons être très clairement conscients que cette **guerre russe est aussi une affaire de peur.** Une tentative pour, en Occident, nous diviser, nous apeurer dans le but de briser notre solidarité avec l'Ukraine. En ce moment, alors que la Russie est relativement faible sur le front et tente par tous les moyens de surmonter l'hiver, il semble qu'il s'agisse aussi de forcer les négociations par des escalades toujours plus grandes – selon des conditions dictées par la Russie - ce qui est bien sûr exclu.

La Russie, avec les quatre autres puissances nucléaires du Conseil de sécurité de l'ONU, a approuvé une déclaration selon laquelle une **guerre nucléaire ne peut pas être gagnée et ne doit donc jamais être menée.** Nous devons partir du principe que la Russie respectera les lois non écrites qui existent ici entre les puissances nucléaires. Sur le terrain, rien n'indique que la Russie soit en train de préparer des armes nucléaires tactiques ou stratégiques. Et même si nous devons bien sûr prendre cette menace très au sérieux et que l'OTAN est prête à tout moment à une telle frappe, nous ne devons pas nous laisser déconcerter. Poutine n'aimerait rien de plus que de voir les gouvernements occidentaux cesser de soutenir l'Ukraine parce que leurs populations auraient très peur des armes nucléaires russes.

L'OSCE et le Conseil de l'Europe restent des éléments importants de l'architecture de sécurité. Au sein du Conseil de l'Europe, les pays qui pouvaient souvent se cacher derrière la Russie doivent désormais afficher clairement leurs couleurs. **Cette crise soude l'Europe au sens large.** Cela s'est également manifesté lors du premier sommet de la nouvelle « **Communauté politique européenne** », le 6 octobre à Prague, où 44 pays d'Europe se sont réunis pour prendre leurs distances avec la Russie. Le but et l'objectif de la CPE restent relativement vagues dans leur contenu, mais ce sommet a montré une fois de plus à quel point la Russie est isolée et à quel point le continent est uni quand il le faut.

Comme nous l'avons dit, l'OSCE est actuellement relativement bloquée dans ses activités quotidiennes, mais elle joue néanmoins un rôle important, et pas seulement parce que le « **mécanisme de Moscou** » a été activé pour documenter les terribles violations des droits de l'homme en Ukraine. Ce mécanisme, qui existe depuis 1991, est destiné aux cas où les États membres ne respectent pas leurs obligations en matière de démocratie, d'État de droit et de droits de l'homme. Des efforts similaires sont entrepris par la Cour pénale internationale de La Haye, où le procureur Khan a lancé une enquête sur les graves crimes que la Russie commet chaque jour en Ukraine. Le Luxembourg soutient financièrement la CPI et nous examinons également en ce moment si d'autres contributions matérielles seraient possibles. **La paix sans la justice n'est pas possible.** Si le temps de la paix arrive enfin, il est très important que nous soyons prêts à demander des comptes aux responsables des crimes de guerre.

* * *

Les États-Unis jouent traditionnellement un rôle important dans la sécurité et la stabilité de l'Europe. Pendant quelques années, nous avons dû douter de ce partenaire transatlantique. Depuis l'entrée en fonction du président Biden, les **relations transatlantiques sont redevenues fiables.** Dans le contexte actuel, on constate que les années Trump sont derrière nous. Espérons que cela reste ainsi - aujourd'hui, ce sont les « Midterm Elections », lors desquelles la totalité de la Chambre des représentants et un tiers du Sénat sont renouvelés, et c'est là que nous obtenons un premier indice pour savoir si, dans deux ans, nous pourrions vivre un déjà-vu de Trump, un traumatisme. Pour l'instant, nous pouvons compter en Europe

sur un partenariat sérieux avec les États-Unis. Cela ne vaut pas seulement pour la défense et la sécurité et pour l'OTAN, mais aussi pour d'autres domaines et de nombreux sujets multilatéraux, et cela doit également s'appliquer au commerce international où il existe un risque de nouvelles restrictions entre l'Amérique et l'Europe. Les États-Unis sont à nouveau prêts à assumer des responsabilités dans les questions mondiales, et c'est une bonne chose. Toutefois, tout n'est pas rose et les États-Unis restent un pays très polarisé, très préoccupé par lui-même. **L'UE est autonome et doit continuer à œuvrer pour être perçue comme un partenaire fiable sur les questions mondiales.**

* * *

Nous parlons depuis quelques années d'une crise du multilatéralisme. La scène multilatérale est devenue entre-temps un lieu où différents récits, différentes visions du monde s'affrontent frontalement. Un certain nombre de pays tentent de classer les droits fondamentaux en catégories d'importance variable et affirment qu'ils ne peuvent respecter les droits de l'homme politiques et civils que s'ils sont aussi développés que nous sur le plan économique. Le Luxembourg et ses partenaires affirment l'universalité, l'inaliénabilité, l'interdépendance et l'indivisibilité de tous les droits humains. **Les droits humains forment un tout et s'appliquent à tous, partout, simultanément et de manière égale.**

Pour de nombreux **pays qui ont** ou ont eu **traditionnellement de bonnes relations avec la Russie**, la guerre en Ukraine est une épreuve. Ils déclarent soutenir les valeurs et les principes contenus dans la Charte des Nations unies, tout en craignant de sentir le bras long de Moscou dans leurs chaînes d'approvisionnement, leur défense ou dans des dossiers pour lesquels ils dépendent de la voix russe, par exemple au Conseil mondial de sécurité.

Lors du dernier vote à l'Assemblée générale des Nations unies sur une résolution contre l'annexion de parties du territoire ukrainien, nous avons voté ensemble à 143 pays, soit deux de plus que lors du premier vote en mars. Néanmoins, les **pays qui s'abstiennent de voter, y compris des acteurs importants, voire des partenaires comme l'Inde, nous préoccupent**. Il est absolument essentiel que l'UE reste ouverte au dialogue avec ces pays, qu'elle les écoute et prenne leur situation au sérieux. Certains d'entre eux sont tout simplement trop coincés

entre la Russie et nous. Il faut espérer qu'ils se réorienteront, avec le temps nécessaire, et qu'ils réduiront leurs dépendances.

Je pense par exemple à l'Asie centrale, comme le Kazakhstan, où un important processus de réformes a été lancé, ou au Caucase, comme l'Arménie. Nous ne pouvons pas, pour ainsi dire, les passer par pertes et profits. Bien sûr, cette crise est l'occasion de reconnaître clairement qui sont nos principaux partenaires. Dans le même temps, l'UE doit faire preuve de clairvoyance dans cette crise et ne pas mettre les pays dans des cases, mais leur donner une chance de s'engager dans un partenariat avec l'UE. Si un pays, comme le Kazakhstan, a plus de 7 000 km de frontière avec la Russie, ce n'est pas si facile et cela prend du temps.

Dans ce contexte, il convient par exemple de rappeler le **Partenariat oriental**, qui régit nos relations avec 6 anciennes républiques soviétiques. Outre l'Ukraine et la Moldavie, qui sont désormais candidates à l'adhésion, et la Géorgie, dont la perspective européenne a été clairement réaffirmée, l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont également membres du Partenariat oriental. Après la guerre du Haut-Karabagh en 2020, l'UE a joué un rôle important de médiateur dans cette région. Surtout, nous ne devons pas oublier l'Arménie, un pays démocratique mais affaibli. En ce sens, je salue le fait que l'UE ait envoyé depuis fin octobre une mission d'observation en Arménie, à la frontière avec l'Azerbaïdjan.

Sous la présidence de Biden, les États-Unis ont renoué avec le multilatéralisme et la nécessité de s'attaquer ensemble aux problèmes mondiaux. Dans les **relations entre les États-Unis et la Chine, le mot d'ordre « America First » reste toutefois valable**, la rivalité avec Pékin prévaut. Cela vaut aussi bien pour le commerce international que pour les structures de sécurité mondiales. Les États-Unis considèrent la Chine comme la plus grande menace, car elle a énormément gagné en poids politique, économique et militaire dans le monde au cours des 20 dernières années. Le fait que la Chine et la Russie entretiennent des relations stratégiques ne fait qu'exacerber la rivalité dans le contexte actuel. Vue d'Europe, la politique américaine à l'égard de la Chine risque toutefois de rapprocher encore davantage la Russie et la Chine - même si, heureusement, il existe encore des moments internationaux où il apparaît clairement que la relation entre la Chine et la Russie est avant tout une alliance de circonstance.

L'attitude de la Chine dans la guerre en Ukraine peut être qualifiée de neutre pro-russe. Jusqu'à présent, rien n'indique que Pékin soutiendrait Moscou par les armes. Un soutien direct de la Chine à l'effort de guerre russe serait en totale contradiction avec les déclarations chinoises sur l'importance fondamentale de l'indépendance et de l'intégrité territoriale. Dans les forums multilatéraux, les Chinois protègent partiellement la Russie, mais il est tout à fait remarquable que la Chine ne fasse pas partie des pays de l'ONU qui votent avec la Russie. Ils ne sont plus qu'une poignée, dont la Syrie et la Corée du Nord. La Chine s'abstient

La Chine a également mis en garde sans équivoque la Russie de ne pas menacer avec les armes nucléaires.

* * *

Dans tous nos **contacts avec les diplomates chinois, nous abordons également la guerre en Ukraine**, qui a bien entendu des conséquences négatives pour la Chine. A court terme, la Chine profite des livraisons d'énergie bon marché en provenance de Russie, mais à moyen et long terme, la guerre en Ukraine et l'instabilité mondiale, notamment dans le domaine économique, ne sont pas dans l'intérêt de la République populaire. Pékin analyse très attentivement le conflit ukrainien et examine certainement aussi quelle pourrait être notre politique de sanctions si la Chine provoquait une escalade militaire dans le détroit de Taiwan. Notre position claire dans la guerre en Ukraine est un élément important pour contribuer à la stabilité politique mondiale non seulement en Europe, mais aussi en Asie. Nous nous engageons résolument pour le maintien du statu quo dans le détroit de Taiwan.

Mais **la Chine** est et reste un partenaire dans de nombreux domaines, même s'il y a bien sûr de grandes divergences, notamment bien sûr sur les droits humains. Sans la Chine, nous ne pouvons par exemple pas maîtriser le changement climatique. Ne serait-ce que pour cette raison, nous ne devons pas permettre le retour d'une mentalité de bloc, comme celle que nous avons connue pendant la guerre froide. D'un côté l'Occident, de l'autre la Russie et la Chine - cela ne serait bon pour personne et mettrait tous les pays entre les deux dans une situation impossible.

Le Luxembourg et l'UE continueront à défendre les droits humains universels, y compris en Chine. Nous recherchons ici un dialogue critique et constructif sur tous les sujets. Cette année

marque le 50^e anniversaire de nos relations diplomatiques. Dans une telle relation, il faut pouvoir parler de tout, même des sujets difficiles.

Le Luxembourg est conscient de sa responsabilité au sein du Conseil des droits de l'homme à Genève, dont nous faisons partie pour la première fois depuis janvier, sur tous les sujets. Nous nous sommes également engagés en soutenant la proposition de débattre du rapport sur la situation au Xinjiang. **La situation au Xinjiang** est profondément inquiétante et il est honteux que le vote au Conseil des droits de l'homme, qui visait uniquement à mettre la discussion à l'ordre du jour, ait été négatif.

* * *

En ce qui concerne **la Russie au sein du Conseil des droits de l'homme**, de nombreux acteurs demandent depuis plusieurs années, avant même la guerre, la mise en place d'un mandat pour un rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme afin de documenter et de surveiller la situation des droits humains en Russie. Avec la guerre d'agression contre l'Ukraine, la situation en Russie s'est encore aggravée. Les violations des droits humains en Russie étant si flagrantes, le Luxembourg a assuré le rôle de porte-plume pour une telle résolution à Genève, a coordonné le travail des 26 États membres de l'UE qui ont agi en tant que co-auteurs et a formellement mis le texte sur la table.

Lors du **vote, notre résolution a été adoptée par 17 voix pour, 24 abstentions et 6 voix contre**. Les 6 pays qui ont voté contre sont la Bolivie, Cuba, l'Érythrée, le Kazakhstan, la Chine et le Venezuela, qui sont toujours opposés aux résolutions visant un pays au Conseil des droits de l'homme. Ici aussi, les nombreuses abstentions sont préoccupantes et montrent que Moscou a encore trop d'influence. Mais l'adoption de cette résolution est surtout un grand succès parce que c'est la première fois qu'une résolution sur la situation des droits humains d'un pays du P5, membre permanent du Conseil de sécurité, figurait à l'ordre du jour du Conseil des droits de l'homme. C'est un message fort qui montre que les droits humains sont valables partout.

Le nouveau rapporteur spécial sera bientôt opérationnel et présentera un premier rapport en septembre 2023, date à laquelle son mandat pourra être prolongé.

* * *

Le respect du droit international et le multilatéralisme sont d'une importance vitale pour les petits États. C'est aussi pour cette raison que nous nous engageons si fortement dans toutes les organisations internationales pour isoler la Russie autant que possible et pour dénoncer les terribles violations du droit international par la Russie. **La crédibilité du multilatéralisme** et de tous les mécanismes internationaux basés sur la coopération en dépend. La Russie a brisé tant de choses dans la coopération internationale. Je suis fondamentalement convaincu que la Russie s'inflige ainsi d'énormes dommages. Tant que la Russie maintiendra son agression contre l'Ukraine, nous ne pourrons pas lui tendre la main.

Le moment de la diplomatie doit revenir et nous devons être prêts, au sein de l'OTAN et de l'UE. Je compte sur **l'ONU et le secrétaire général Guterres pour jouer un rôle important** lorsqu'il sera possible et jusqu'à ce qu'il soit possible de négocier un cessez-le-feu et la fin de la guerre. Mais ce moment n'arrivera que lorsque les chars russes auront repassé la frontière. En fonction de l'issue de la bataille de Kherson, il est également possible que la Russie soit contrainte de s'asseoir à la table des négociations non pas en position de force, mais bien au contraire en position de défense.

Il est clair qu'aucune initiative en ce sens ne peut être imposée à l'Ukraine.

* * *

Face au conflit en Ukraine et à toutes les conséquences de l'agression russe, certains prétendent aujourd'hui que la crise alimentaire est la conséquence des sanctions économiques imposées à la Russie par l'UE et d'autres pays. Ils confondent délibérément le véritable déclencheur de la crise et la réaction à celle-ci.

La crise alimentaire a évidemment un impact disproportionné sur les pays qui étaient déjà affaiblis, notamment sur le continent africain. Après la pandémie, la guerre a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase pour de nombreux pays, et les conséquences sociales des effets de la guerre peuvent devenir dramatiques. Les arguments selon lesquels l'Occident est responsable de tout ne tombent pas dans l'oreille d'un sourd dans ces pays. Dans ce contexte, il est extrêmement important que nous maintenions l'unité au sein de l'UE et que **notre**

communication soit claire comme de l'eau de roche et convaincante, tant au niveau multilatéral que dans nos relations avec les différents groupes régionaux.

Dans ce contexte, je salue le fait que le secrétaire général Guterres, avec l'aide de la Turquie, soit parvenu à mettre sur pied et maintenir en vie le « Grain Deal ». Le fait que Moscou ait voulu, dans un premier temps, faire capoter ce deal doit toutefois nous inquiéter. En effet, l'accord a permis ces dernières semaines d'acheminer des millions de tonnes de céréales depuis les entrepôts ukrainiens vers les personnes en détresse. En outre, l'accord a contribué à faire baisser les prix des denrées alimentaires dans le monde entier. Il est donc important que l'Ukraine puisse poursuivre ses livraisons comme auparavant. Depuis le 3 août, plus de 10 millions de tonnes ont été exportées.

* * *

La guerre sur notre continent ne doit en aucun cas nous faire oublier qu'il y a **des guerres dans de nombreux endroits du monde**, anciennes et nouvelles, avec d'énormes conséquences humanitaires, pour lesquelles l'UE est également appelée à chercher des solutions. Les valeurs pour lesquelles les Ukrainiens se battent sont les mêmes que celles pour lesquelles nous devons nous engager dans le monde entier.

En Afrique, l'insécurité alimentaire et les prix élevés ont **aggravé des situations d'urgence humanitaire déjà existantes**. À cela s'ajoute la pire sécheresse depuis 40 ans, notamment dans la Corne de l'Afrique. Ces défis aigus s'ajoutent à des problèmes bien connus et à des conflits de longue date : manque de démocratie et de gouvernance, violations des droits de l'homme. Et tout cela sur le continent le plus proche de nous.

Depuis quelques années, nous assistons à une nouvelle vague de **coups d'État militaires en Afrique de l'Ouest**, d'abord dans la région du Sahel, où le Luxembourg est traditionnellement très engagé, et plus récemment encore au Burkina Faso. La tolérance avec laquelle les coups d'État sont acceptés par la population illustre également la perte de confiance dramatique des populations dans leurs gouvernements, qui perdent de plus en plus de terrain face aux groupes rebelles et aux terroristes. Les putschistes comblent un vide qui ne pourrait être

comblé que par une gouvernance solide et des réformes conséquentes, et un cercle vicieux s'ensuit.

Avec le retrait de la mission française Barkhane, la **situation** militaro-politique **au Mali** s'est encore aggravée. Barkhane était en effet l'opération militaire française qui garantissait également la sécurité de toutes les autres missions militaires et civiles au Mali depuis 2014. Barkhane a été victime de l'attitude profondément antifranaise et anti-européenne de la junte malienne, qui préfère coopérer avec les mercenaires russes du groupe Wagner. En annonçant un référendum constitutionnel en 2023 et des élections présidentielles en 2024, ce gouvernement militaire de transition a certes pu rassurer ses partenaires régionaux et internationaux à court terme, mais cela ne signifie pas que le pays se porte bien : le chaos sécuritaire, entre groupes terroristes, une armée mal organisée ou des troupes de mercenaires, a déjà provoqué le déplacement interne de près d'un demi-million de Maliens ou leur fuite dans les pays voisins. A cela s'ajoutent les deux millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë. **Le Mali reste ainsi l'épicentre de la crise dans la région du Sahel.**

Dans ce contexte, je me suis rendu pour la première fois au début de cette année en **Mauritanie**, un pays qui fait en quelque sorte le pont entre le Maghreb et le reste de l'Afrique. La Mauritanie est incroyablement intéressante et importante pour la région du Sahel, car on y parvient à faire preuve d'une certaine constance en matière de gouvernance et de paix. Nous avons pu mettre en place une co-accréditation de notre ambassadeur de Dakar en Mauritanie et nous avons récemment nommé un consul honoraire, Abderrahmane Sissako. La Mauritanie est un pôle de stabilité dans la région, tout comme **le Niger**, où le président Bazoum, avec une bonne gouvernance et une gestion démocratique, parvient à protéger son pays de l'instabilité dans le reste du Sahel.

Comme je l'ai déjà dit, les nouvelles sont moins bonnes au **Burkina Faso**, où le deuxième coup d'État de l'année a eu lieu en octobre. Tous les efforts internationaux pour un retour à un gouvernement dirigé par des civils ont ainsi été réduits à néant. Comme au Mali, il est important de rester malgré tout en dialogue avec les autorités afin d'accompagner le Burkina sur le chemin du retour à la démocratie. Le risque est grand que des acteurs extérieurs comme la Russie continuent à trouver un écho auprès de la population avec leur discours anti-

européen simpliste. En tant que partenaire bilatéral, mais aussi européen, nous ne devons pas tourner le dos au Burkina en ces temps incertains. Seule la population civile, que nous soutenons depuis des années avec notre aide au développement, en souffrirait.

De l'autre côté du continent, dans la **Corne de l'Afrique**, le nord de l'**Éthiopie** a été le théâtre d'une guerre compliquée pendant deux ans. Des centaines de milliers de personnes ont été victimes de cette guerre brutale, dont de nombreuses femmes et enfants. Le pays voisin, l'Érythrée, a été impliqué dès le début avec ses troupes dans la guerre contre la région du Tigré au nord du pays, mais d'autres acteurs externes ont également participé. Heureusement, les deux parties ont pu se mettre d'accord sur un **cessez-le-feu** le 2 novembre en Afrique du Sud. Il reste à espérer que cette étape positive importante se concrétise également sur le terrain dans les semaines à venir, afin que l'aide humanitaire atteigne enfin la population qui en a besoin : Dans le nord de l'Éthiopie, 13 millions de personnes dépendent aujourd'hui de l'aide humanitaire. Outre la famine aiguë, plusieurs régions sont confrontées à une grande sécheresse, tandis qu'ailleurs, la saison des pluies a entraîné des inondations et des maladies infectieuses - le choléra a déjà été diagnostiqué chez près de 200 personnes.

L'UE doit maintenant s'impliquer activement dans la région et soutenir le processus de paix. Sans la paix en Éthiopie, l'ensemble de la région ne pourra pas être stable à long terme.

* * *

En **Iran**, deux jeunes femmes, Niloofar Hamedi et Elaheh Mohammadi, environ 20 ans, comparaissent devant un tribunal et risquent la prison à vie ! Qu'ont-elles fait ? Elles ont été les premières à raconter l'histoire de Mahsa Amini. Une jeune femme de 22 ans. Nous la connaissons, cette tragédie : elle était en visite à Téhéran avec ses parents lorsqu'elle a été arrêtée par la "police des mœurs" le 13 septembre de cette année. La raison pour cette police était qu'une partie de ses cheveux dépassait sous son voile. Nous connaissons la suite. Mahsa a été battue pendant trois jours au poste de police, elle est tombée dans le coma, puis a été transportée à l'hôpital où elle est décédée le 16 septembre.

La révolte qui s'ensuit en Iran est violente, tout comme la répression. 300 personnes ont perdu la vie jusqu'à présent dans ce pays de 85 millions d'habitants, 14.000 ont été arrêtées. Beaucoup de jeunes, en premier lieu des femmes.

« **Femmes, vie, liberté** » - ou aussi en kurde « Jin, Jiyan, Azadî » - tel est le slogan du **mouvement de protestation en Iran**. Les jeunes Iraniennes ont le sentiment d'étouffer sous le régime théocratique des mollahs. Avant tout, les jeunes femmes veulent enfin pouvoir vivre en liberté et sur un pied d'égalité avec leurs compatriotes masculins. Leur combat quotidien mérite notre plus profond respect et la répression brutale exercée par les autorités iraniennes doit enfin cesser.

Après la lueur d'espoir sous le président Rohani entre 2015 et 2017, l'Iran est devenu une véritable tyrannie militaire. Toutes les critiques légitimes reçoivent une seule réponse, écrivait Monde il y a quelques jours : « **A chaque contestation, la République d'Iran n'a qu'une réponse: elle tue** ».

En tant qu'UE, nous avons défini des orientations sur la manière dont nous voulons protéger et soutenir les défenseurs des droits humains dans le monde entier. Ces orientations doivent maintenant être appliquées de manière conséquente. Le 17 octobre, l'UE a ajouté 11 personnes et 4 organisations à la liste des sanctions. Lundi prochain, lors du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UE, une autre liste sera très probablement adoptée dans le cadre du mécanisme des droits de l'homme. A cela s'ajoutent les sanctions liées à la livraison de drones kamikazes à la Russie, que cette dernière utilise en Ukraine.

Comme il n'y a aucune possibilité de reprendre les discussions sur l'accord nucléaire JCPOA, et encore moins de les conclure, après ces événements des six dernières semaines, nous devons faire face à la réalité : ce régime des ayatollahs peut avoir entre ses mains l'arme la plus meurtrière qui soit en peu de temps. Une réalité à laquelle le monde doit faire face.

* * *

La répression s'aggrave également en **Palestine**, principalement par l'armée israélienne et les colons armés, mais aussi par l'Autorité palestinienne en Cisjordanie ou par le Hamas dans la bande de Gaza. La bande de Gaza, sous blocus israélien depuis 15 ans, a de nouveau été bombardée par Israël cette année. On ne le répétera jamais assez : **les habitants de Gaza n'ont nulle part où fuir**. Ils sont pris au piège dans la plus grande prison à ciel ouvert du monde et dans un cycle sans fin de violence et de destruction. La Cisjordanie est au bord de l'explosion et le risque d'une troisième intifada est réel. La solution à deux États est devenue

de facto quasiment impossible. Un seul chiffre pour illustrer la situation : plus de 600 000 personnes vivent dans les colonies israéliennes illégales en Cisjordanie. Environ la population du Luxembourg, dans le territoire où l'État palestinien devait en principe voir le jour. Aujourd'hui, quand on parle avec des jeunes en Palestine et en Israël, beaucoup disent : s'il ne peut y avoir deux États, alors il n'y en aura qu'un, dans lequel tous auront les mêmes droits. Mais cela n'est pas possible, car la communauté juive dans un Etat binational ne serait plus majoritaire, et comme vous le savez, Israël s'est déclaré « État-nation juif » en 2018. **Nous nous trouvons donc dans un cercle vicieux : il ne peut y avoir ni deux États ni un État. Ce qu'il reste, c'est une occupation éternelle.** De facto, un seul État, mais avec des droits inégaux pour les uns et pour les autres. Nous avons vu où cela mène avec les récentes élections en Israël, où un parti d'extrême droite est devenu la troisième force et pourrait bientôt faire partie du gouvernement israélien. Dans le conflit israélo-palestinien, l'Union européenne n'a une chance d'être entendue que si elle a une position, pas deux ou trois. C'est dans cet esprit que le Luxembourg poursuit ses efforts et s'engage fortement en faveur du droit des Palestiniens à avoir leur propre État. C'est la seule solution viable à long terme qui permette à Israël de vivre en paix côte à côte avec la Palestine.

Permettez-moi également de dire un mot sur **deux conflits qui tombent de plus en plus dans l'oubli parce qu'ils durent depuis si longtemps et semblent sans issue : la Syrie et le Yémen.** La situation au Yémen est généralement considérée comme la pire catastrophe humanitaire au monde. Et cela veut dire quelque chose, après vous avoir parlé de la terrible situation dans le Tigré. En Syrie, Assad a détruit tout le pays avec l'aide de la Russie pour rester au pouvoir. **Les bombardements russes et les drones iraniens que nous voyons aujourd'hui en Ukraine ne sont pas le fruit du hasard : nous observons tout cela depuis des années déjà en Syrie et au Yémen. Ils continuent à ne laisser derrière eux que misère et destruction.** Cela montre à quel point il est important de demander des comptes aux criminels de guerre du monde entier. Dans le monde arabe, il y a des signes concrets de réhabilitation d'Assad, de le rendre à nouveau présentable politiquement, sans lui demander de rendre des comptes.

Et lorsque nous parlons du brigandage de ce monde, nous ne devons pas non plus perdre de vue la situation en **Afghanistan**. Contrairement à ce que les talibans avaient promis lors de leur prise de pouvoir en août 2021, les jeunes femmes n'ont toujours pas accès à l'éducation

au-delà de l'école primaire. Cela ne peut rien signifier de bon pour un pays. Un pays dans lequel 50 pour cent de la population ne peut plus aller à l'école est un pays qui s'est condamné à l'immobilisme absolu. En Afghanistan, les gens et leurs enfants n'ont aujourd'hui aucune, mais vraiment aucune perspective d'avenir. Nous continuons à nous engager pour l'amélioration de la situation des filles et des femmes en Afghanistan. L'hiver est rude dans l'Hindou Kouch, et les Afghans continuent de souffrir, et ce après 20 ans de grand espoir. Seule l'ONU est en mesure de faire pression sur les talibans pour qu'ils mettent fin à cette discrimination.

L'Afghanistan reste l'un des pays que la plupart des gens fuient pour venir chez nous.

Lorsque les talibans sont arrivés brutalement aux commandes en août 2021, le Grand-Duché de Luxembourg a évacué les habitants d'origine afghane et les personnes ayant des liens avec notre pays. Des pays tiers comme le Qatar ou le Pakistan ont beaucoup aidé dans les premières semaines pour permettre les évacuations et les départs d'urgence. Le Luxembourg avait également accepté d'accueillir des ressortissants afghans qui étaient particulièrement vulnérables dans leur pays. Au total, nous avons accueilli une soixantaine de personnes dans le cadre des évacuations humanitaires d'Afghanistan. Toutes ces personnes ont obtenu une protection internationale au Luxembourg. Parmi elles, il y a aussi des personnes qui ont travaillé pour l'UE et l'OTAN, mais aussi d'autres personnes qui étaient particulièrement menacées, par exemple des femmes juges et leurs familles. Parallèlement, depuis la mi-août 2021, nous avons délivré un titre de séjour pour membre de famille à 65 Afghans dans le cadre du regroupement familial. De 2021 au 20 octobre 2022, un total de 263 Afghans ont demandé une protection internationale. Dans le même temps, 210 Afghans se sont vu accorder une protection internationale. Y compris les 60 personnes arrivées dans le cadre d'une évacuation humanitaire. Même si l'année 2022 est fortement marquée par la guerre en Ukraine, nous ne devons pas oublier les personnes en Afghanistan et dans tant d'autres endroits.

Actuellement, **la pression migratoire augmente à nouveau fortement en Europe dans son ensemble**, alors qu'elle avait fortement diminué depuis l'année pandémique 2020. Dans le bassin méditerranéen et surtout en Italie, mais aussi à Chypre, les arrivées ont repris depuis le début de l'année. De nombreuses personnes entrent également dans l'UE par la route des Balkans occidentaux. À nos frontières extérieures à l'Est, nous avons dû faire face à une

instrumentalisation de la migration par le régime autocratique de Loukachenko en Biélorussie.

Dans l'UE, les chiffres sont encore inférieurs à ceux d'avant la crise de 2015, mais ils sont nettement plus élevés que ces dernières années, et il reste clair pour moi que nous **avons besoin de toute urgence de nouvelles règles dans l'Union pour une gestion ordonnée, automatique et obligatoire de la migration**. Malheureusement, les négociations sur le pacte migratoire n'avancent que lentement en ce qui concerne l'aspect de la solidarité. Nous nous engageons également sur ces questions au sein des Nations unies : cette année, le Luxembourg a été cofacilitateur à New York du « International Migration Review Forum », le forum international d'examen des migrations internationales, qui a dressé le bilan intermédiaire du « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières », adopté en 2018.

À Genève, notre **engagement en faveur des droits humains va de pair avec notre engagement en faveur d'une politique migratoire humaine**. En tant qu'Union européenne, nous devons envoyer des signaux clairs. Nous avons besoin d'une migration légale saine vers l'Europe et également vers le Luxembourg. En Europe, 13 % des professions essentielles sont occupées par des ressortissants de pays tiers. Je vous laisse le soin de faire le calcul pour le Luxembourg. Sans les ressortissants de pays tiers, nous aurions une pénurie encore plus importante dans différents secteurs, comme celui des TIC par exemple.

L'accueil des réfugiés **est un signe fort de solidarité**, un principe qui, du moins sur le papier, est mis en avant dans la législation européenne. Pour un pays comme le Luxembourg, la solidarité revêt une importance énorme, comme cela est apparu clairement. Nous avons eu besoin de la solidarité de tant de partenaires pour faire face à la crise. La migration et l'asile sont l'un des domaines dans lesquels nous pouvons rendre cette solidarité, et c'est ce que nous faisons.

Dans cette logique, nous avons constamment fait preuve de **solidarité** avec les autres États membres en accueillant depuis 2018 plus d'une centaine de demandeurs d'asile dans le cadre de la relocalisation depuis la Méditerranée. Il y a quelques semaines encore, de nouveaux réfugiés sont arrivés au Findel en provenance d'Italie dans ce cadre. Malheureusement, deux

tiers des États membres de l'UE n'ont pas encore accueilli de réfugiés par le biais de la relocalisation. C'est l'une des raisons pour lesquelles **une solidarité obligatoire** au sein de l'UE est de plus en plus indispensable. Il est inacceptable que les pays qui, en raison de leur situation géographique, sont la première destination de nombreux réfugiés dans l'UE, soient laissés seuls. Il ne suffit pas non plus que certains États membres se montrent solidaires et continuent d'accueillir des migrants en détresse. La solidarité est l'une des valeurs fondamentales absolues de l'UE. La solidarité doit apporter un réel soulagement sur place. La solidarité ne va pas seulement dans un sens. Les refoulements appelés « push backs » à plusieurs de nos frontières extérieures européennes sont le contraire absolu de la solidarité.

Mais la solidarité ne se limite pas au cadre de l'UE. Au niveau international aussi, notre pays fait preuve de solidarité et assume ses responsabilités, notamment vis-à-vis des personnes qui ont dû tout quitter à cause de la guerre et de la violence. Depuis 2014, plus de 350 personnes ont été accueillies dans le cadre de la relocalisation en provenance de Turquie, du Liban, de Jordanie et du Niger.

* * *

Les bouleversements actuels exigent, plus encore que par le passé, que nous réexaminions régulièrement nos modes de fonctionnement et que nous nous assurions que nous disposons des moyens nécessaires pour assumer nos responsabilités internationales et défendre au mieux nos intérêts dans le monde. Cela implique également d'adapter notre **réseau diplomatique** lorsque cela est nécessaire.

La guerre en Ukraine a redonné une tout autre importance à la dimension sécuritaire. Notre sécurité reste garantie par l'**OTAN**. Dans ce contexte, nous avons décidé de renforcer notre représentation auprès de l'Alliance à Bruxelles. L'ambassadeur luxembourgeois à l'OTAN et son équipe se concentreront désormais à cent pour cent sur nos intérêts au sein de l'Alliance et ne seront plus, comme jusqu'à présent, également responsables de nos relations avec nos voisins belges. En même temps, cela nous permettra d'entretenir plus efficacement nos relations avec la Belgique, et notamment avec ses entités fédérées. Cette mesure était attendue depuis longtemps et la guerre en Ukraine l'a rendue inévitable.

J'ai dit au début que nous devions également repenser nos relations commerciales et coopérer encore plus étroitement avec les partenaires avec lesquels nous partageons les mêmes valeurs. Ces dernières années, nos relations avec **la Corée du Sud** ont acquis une dynamique qui nécessite une présence permanente à Séoul. C'est pourquoi nous avons décidé d'ouvrir une ambassade à Séoul. Nous souhaitons ainsi renforcer notre étroite collaboration avec la Corée, tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

* * *

Ce discours de politique étrangère en 2022, le 16^e depuis ma prise de fonction, a été la plus difficile à préparer, tant la situation internationale s'est tendue.

Beaucoup de gens sur ce continent ne pouvaient pas imaginer une agression militaire de cette ampleur, et je m'inclus bien sûr dans cette catégorie. Lorsque nous avons essayé de rapprocher les jeunes de l'Europe, nous avons souvent vanté le grand projet de paix qui a vu le jour au cours des 70 dernières années. Il n'est cependant pas rare que je doive constater que les jeunes, et même les moins jeunes d'aujourd'hui, ne peuvent plus vraiment suivre cet argument, parce que la paix est devenue une normalité que l'on ne peut plus imaginer autrement.

Depuis le 24 février, nous savons que la paix sur le continent européen est loin d'être une évidence. Qu'il existe des puissances et des acteurs qui sont restés accrochés à de vieux schémas de pensée, qui ne partagent pas notre manière de penser et qui n'hésitent pas à utiliser la force brute pour tenter d'imposer leurs objectifs. Nous avons dû reconnaître que la paix n'est pas gratuite, qu'il ne suffit pas de créer une architecture de paix durable en Europe, mais qu'il faut aussi l'entretenir, la préserver et surtout la rendre résistante, résiliente.

En ce sens, le 24 février est un **changement de paradigme**. C'est le jour où tout a changé. Le jour où nous avons compris que l'ordre d'après-guerre en Europe a été remis en question. La cohabitation pacifique a été dénoncée unilatéralement par le président russe, avec toute la souffrance et la misère qu'une guerre implique. Nous savons désormais à nouveau à quel point le grand projet de paix qu'est l'Europe est précieux et indispensable. Et nous voyons à nouveau avec une clarté absolue, après les guerres des Balkans des années 90, à quel point

toute guerre est inutile et horrible. Comme il est évident qu'une guerre ne peut pas être gagnée, ou du moins pas sans des pertes si énormes, qu'aucun objectif de guerre ne pourrait les justifier. Pas sur le champ de bataille, pas dans les têtes et encore moins dans les cœurs des hommes.

Chacun doit maintenant voir où il se situe, de quel côté de l'histoire il veut être. Il n'y a pas de neutralité ni d'ambiguïté dans l'appréciation correcte de cette guerre, et l'histoire jugera si l'on était du bon côté.

Conclusion : nous devons investir encore plus dans l'avenir pour préserver la paix. Pour nous protéger. Nos citoyens, notre mode de vie, nos valeurs et nos idéaux de tolérance et de respect envers nos concitoyens.

Cette nouvelle **situation est également un accélérateur** pour un certain nombre de projets que nous avons déjà lancés. Qu'il s'agisse de la transition énergétique, de la création d'une plus grande résilience de notre économie, de la réduction de nos dépendances, d'une meilleure protection de nos infrastructures ou du renforcement de nos capacités de défense. Tout cela doit maintenant avancer beaucoup plus vite que nous ne l'avions imaginé. Cela a des conséquences profondes sur notre vie quotidienne, nos sociétés et notre économie. Je suis fermement convaincu que nous sortirons renforcés de cette crise si nous mettons cela en œuvre.

C'est pourquoi nous devons absolument préserver l'unité forte dont nous avons fait preuve jusqu'à présent au sein de l'UE. Ce n'est qu'au niveau international que nous pouvons jouer le rôle que l'UE devrait jouer au 21e siècle. L'UE en tant que projet de paix est plus pertinente que jamais. Une Union souveraine qui a une responsabilité directe envers son voisinage, qui promeut la stabilité et la prospérité, mais qui doit aussi être prête à penser de manière stratégique et à se défendre contre les ingérences et les influences nuisibles.

« La démocratie n'est pas tout, mais sans la démocratie, rien n'a de valeur », pour paraphraser Willy Brandt. Mon message serait de ne pas abandonner un millimètre d'État de droit, ni ici au Luxembourg, ni dans l'UE. Un millimètre devient vite un mètre, puis un kilomètre, et on

finit par arriver là où les autocrates ont les mains libres parce que les contrepoids au pouvoir politique ont disparu.

J'ai bon espoir que la guerre de Poutine contre l'Ukraine nous ait tous secoués et qu'elle nous ait rendus plus forts pour défendre la démocratie sans faire de concessions.

Je vous remercie de votre attention.